

# Formation des Membres du C.H.S.C.T. - Renouvellement -

**Formation réalisée par FLOBEL, Organisme National de Formation Professionnelle Continue, agréé pour la formation des Membres du CHSCT par arrêté du Préfet de la Région Ile-de-France.**

## Public Concerné

Les Membres du C.H.S.C.T. ayant déjà bénéficié de la formation initiale

## Objectifs

- Assimiler le dispositif légal de l'Hygiène et de la Sécurité du travail,
- Actualiser les connaissances des membres du CHSCT vis-à-vis de l'activité de leur société,
- Etre en mesure de répondre aux questions posées dans ce domaine.

## Lieu de la Formation

- dans vos locaux ou dans les nôtres

## Durée

- **3 jours** si le nombre de salariés de votre site ou de votre entreprise est inférieur à 300.
- **5 jours** si le nombre de salariés de votre site ou de votre entreprise est supérieur à 300.

## Nombre de Stagiaires

- 10 personnes au maximum

## Contenu de la Formation

- ✓ Rappel des grandes lignes de la formation initiale
- ✓ Les accidents du travail
  - Les conséquences
  - L'arbre des causes
- ✓ Les acteurs de la sécurité
  - Qui dans l'entreprise est responsable ?
  - La responsabilité pénale pour l'accident du travail
- ✓ L'évaluation des risques

- ✓ Le plan de prévention
  - Les véhicules d'entreprises
  - Les risques chimiques
  - La circulation
  - Les risques de glissades et de chocs
  - La manutention
  - Les travaux en hauteur
  - Les EPI
  - Les consignes générales de sécurité
  - Les fiches de poste
  - Les autorisations, habilitations et autres
  - Le plan de circulation
  - Le contrôle du matériel

## Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- visite des locaux et réalisation de fiches de poste, et études de cas
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

## Modalités de mise en œuvre

- L'intervenant FLOBEL s'attachera le plus possible à illustrer ses propos, en utilisant des cas concrets en rapport avec l'activité de la société et en exploitant des cas pratiques types, sur ces différents aspects juridiques.
- Il mettra à disposition des stagiaires, une base de documentation nécessaire à la réalisation de la mission du CHSCT.

## Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur.  
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
  - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
  - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
  - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
  - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.